



# Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)



## Les mots des présidents- négociation 2017

pages 2 à 6

COLLECTIF 8 MARS

droit au travail, congés parentaux, solidarité, démocratie, justice, accès, conciliation, reproductive, égalité, antiracisme, liberté sexuelle, sports, vigilance, autonomie, lutte, alliances, résistances, famille-travail-études, universelle, collectif, libération, libre-choix, équité salariale

Journée internationale des femmes 2017

# L'égalité sans limites

## Le mot du président - Unité générale



### **Le renouvellement de contrat de travail, c'est l'affaire de tous!**

J'aimerais remercier tous les membres de l'unité générale qui se sont présentés lors de l'assemblée générale qui a eu lieu sur 3 jours, soit les 24, 27 et 30 janvier, de même que sur 5 réunions distinctes. Lors de cette assemblée, vous aviez la possibilité de venir voter sur notre plateforme monétaire commune (qui a été adoptée par tous les syndicats CSN des 4 casinos du Québec) ainsi que sur notre plateforme de problématiques locales (les aspects normatifs), qui seront traitées lors de nos séances de négociation.

Le 13 février dernier, une première rencontre a eu lieu entre l'employeur et tous les membres des comités de négociation des 3 unités (UG, Resto, Sécurité) au Ministère du Travail, pour présenter nos demandes et nos problématiques de part et d'autre et ce, en compagnie de madame Martine de Carufel et de madame Nicole Sylvestre, toutes deux médiatrices-conciliatrices. Nous nous sommes entendus sur un calendrier de 11 dates de rencontres soit les 22-24 février, les 13-15-20-24 mars ainsi que les 7-11-20-25-27 avril 2017 (d'autres dates seront ajoutées au besoin et selon l'avancement de la négociation).

Pour la plateforme monétaire commune, nous avons officiellement demandé à l'employeur une table centrale qui inclurait les 7 unités d'accréditations, qui comptent environ 2200 membres CSN à travers tous les casinos.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'évolution de la négociation. Je vous rappelle que l'information vous sera transmise via notre page Facebook, notre site web, nos babillards et nos délégués. Au moment où je vous parle, nos discussions vont bon train.

Comme je le mentionne dans le titre, le renouvellement d'un contrat de travail (ou plus communément appelé convention collective) est l'affaire de tous. Comme président, j'ai le devoir de tout faire, au meilleur de mes connaissances et avec l'appui de tous les membres et des représentants du comité exécutif et du conseil, pour mener à bien toutes les charges et les responsabilités que ce travail nous incombe, ce qui inclut de négocier un nouveau contrat de travail. Notre syndicat, c'est un regroupement de travailleurs et de travailleuses composé pour l'unité générale de 850 membres à

## **Le mot du président - Unité générale (suite)**

travers 29 titres d'emploi différents. Nous sommes tous employés par le même employeur et nous avons le devoir d'être solidaires et d'appuyer nos demandes et nos revendications pour conserver nos acquis et les améliorer. Participer aux assemblées générales est un devoir qui incombe à chacun d'entre nous. Que ce soit pour s'informer, pour comprendre, pour voter, débattre ou pour appuyer, alors cela démontre que notre travail et nos conditions de travail nous tiennent à cœur. La mobilisation pour la prochaine négociation doit être faite en solidarité avec l'apport de chacun d'entre nous; que nous soyons régulier à temps complet, régulier à temps partiel, TPHV ou occasionnel, nous sommes tous inter reliés et interdépendants. Par exemple, des coupures d'heures ou de postes dans un département affectent l'ensemble du groupe, du premier au dernier, car certains devront alors travailler de soir au lieu de jour alors que d'autres perdront leur statut ou vivront avec moins d'heures, sans oublier ceux qui devront aller déplacer d'autres employés ailleurs. Voilà pourquoi il est important d'être solidaire pour la suite des choses.

Nous misons pour la prochaine convention en partie sur la stabilité des emplois. Les bénéfices pour l'entreprise sont primordiaux bien sûr, car cela nous permet à tous de nous projeter plus facilement vers l'avenir. Par contre, l'employeur doit toujours garder en tête que ses employés sont une richesse essentielle pour atteindre la croissance et ses objectifs. Pour garder notre motivation, cela passe par une reconnaissance juste de nos efforts faits depuis des années. Alors un bon contrat de travail assure que nous continuions à nous mobiliser et mettre tous nos efforts pour la prospérité et la pérennité de notre entreprise.

Soyons solidaires et merci de travailler ensemble pour que tous nous puissions nous assurer d'un avenir prospère.

**Stéphane Larouche**

Président SEESCQ-CSN-UG

## Le mot du président - Unité Resto



Bonjour à tous.

Je tenais à remercier tous ceux qui se sont présentés à notre assemblée générale, qui a été tenue le 2 février 2017. Nous avons eu plus de membres lors de cette assemblée que lors des autres. De plus, plusieurs nouveaux membres se sont présentés à cette réunion, ce qui nous amène à être confiants que nous serons encore plus nombreux aux prochaines.

### Résumé des négociations

Nous avons commencé les négociations et voici 12 dates que nous avons choisies avec l'employeur : la première a été le 13 février; nous avons eu par la suite les 22 et 24 février (cela s'est bien passé); les suivantes seront les 13, 15, 20 et 24 mars et les 7, 11, 20, 25 et 27 avril. Toutes ces dates de négociation se tiennent au Ministère du Travail, en compagnie de Mme Martine De Carufel et de Mme Nicole Sylvestre, qui sont des médiatrices-conciliatrices.

Nous espérons parvenir à une belle entente et que la direction comprenne que nous allons être mobilisés à fond pour obtenir nos demandes. En effet, pour plusieurs d'entre nous elle fera partie probablement de notre dernière bataille ou avant-dernière avant notre départ pour la retraite. En effet, d'ici 10 ans tous ceux qui ont commencé au Casino en 1993, 1994 ou 1995, c'est-à-dire les pionniers de l'ouverture, seront rendus à plus de 30 années de service. 30 ans d'une vie à la même place, cela mérite du respect et de la reconnaissance!

### Dossiers en arbitrage

En plus de la négociation, nous avons plusieurs et énormes dossiers à régler...

Par exemple, nous aurons plusieurs arbitrages dans les prochains mois, dont celui pour les commis-bar et commis-poker les 27 et 28 mars. Nous défendrons également d'autres dossiers les 26 et 29 mai, les 9, 12, 14 et 19 juin et le 19 septembre 2017.

Toutes ces dates arbitrages nous demanderont beaucoup de notre temps, alors je ne vous cacherai pas que notre agenda sera chargé. Je serai pour ma part moins présent au bureau ou sur le plancher. Par contre, vous pouvez toujours nous joindre, les autres membres de l'exécutif et moi, sur nos téléphones cellulaires. Et il ne faut pas oublier que vous avez également vos délégués, qui sont formés pour vous aider à régler certains dossiers. Pour connaître leurs noms (et ceux du comité exécutif), vous pouvez consulter les tableaux syndicaux installés dans le corridor en allant vers vos

## Le mot du président - Unité Resto (suite)

casiers, celui près du bureau de l'infirmier et près de l'ascenseur du 4<sup>e</sup> étage (la cafétéria), à votre droite en sortant.

### L'Atelier Joël Robuchon

Ah, la fameuse histoire de certains chefs contre l'Atelier Joël Robuchon... Comme vous tous, j'entends les discussions dans les médias... en plus de me faire harceler par ceux-ci pour avoir mon opinion ou des informations sur les 11 millions versés à un grand chef *français*. Est-ce vraiment trop payé ? Comme société d'état est-ce juste envers les autres restaurateurs ? Pourquoi pas un chef québécois ? Toutes ces questions, nous les avons entendues lors de débats allant même jusqu'à l'Assemblée nationale du Québec. Bien, voici ma réponse aux médias : s'ils désirent plus d'information, qu'ils s'abonnent à notre journal syndical ! ☺

Aurions-nous eu vraiment le même impact avec un grand chef québécois ? Aurait-il voulu travailler ici tout en respectant notre convention collective ? Et concernant la notion de société d'état redevable aux autres restaurateurs, combien d'entreprises le gouvernement aide-t-il déjà avec son soutien financier pour créer ou maintenir des emplois ? Je pense notamment à Bombardier sur lequel nous avons investi un milliard, sans compter les millions auparavant ; au Canadien de Montréal qui était à vendre, alors que le gouvernement a annoncé un prêt de 500 millions sans intérêt pour avoir un investisseur du Québec. Par la suite, on lui reproche de ne pas avoir intervenu contre la vente de St-Hubert, pour que ça reste au Québec... Alors je n'ai aucune gêne que le Casino investisse autant pour attirer une nouvelle clientèle ou satisfaire la clientèle actuelle en apportant une nouvelle offre de nourriture. Sans parler – et cela me fâche que vraiment personne ne le mentionne dans les médias – de la création d'emplois que cela a générés.

Avec toutes ces discussions dans les médias, c'est dommage que nous ne parlions pas de l'excellent travail de nos cuisiniers, serveurs et préposés en salubrité qui en ont bavé pour faire de ce restaurant un restaurant gastronomique et unique dans la région. J'ai aussi une pensée pour le chef Éric Gonzalez et son équipe qui doivent demeurer dans l'ombre le temps que passe cette tempête. Car nous avons déjà un grand chef québécois en place au Québec depuis plusieurs années.

Entre temps, les semaines de relâche arrivent et plusieurs seront en vacances avec leurs enfants et même leurs petits-enfants. Alors, à vous tous les vacanciers, passez de belles vacances et amusez-vous pleinement.

Syndicalement vôtre,

**Jose Oliveira**, Président SEECQ - Unité Resto

## Le mot du président - Unité Sécurité



Bonjour à tous.

Je vous fais un résumé sur les dernières démarches en préparation pour les prochaines rondes de négociation.

Après plusieurs rencontres en inter casino, en comité exécutif et en comité de coordination (les 3 unités), notre projet a été finalisé et présenté à l'assemblée du 31 janvier 2017 et du 1 février 2017.

Ces propositions des 4 séances d'assemblée ont été adoptés :

- Le **comité de négociation**, qui sera composé de Riccardo Scopelleti et de Marco Di Ioia, avec Sylvain Gilbert comme substitut;
- Le projet **normatif** en **NBI**, avec 4 propositions d'amendement: 3 ont été adoptées et 1 rejetée;
- Le **protocole de négociation** et la plateforme des demandes **monétaires** des 7 syndicats CSN des 4 casinos

Je dois dire que je suis content de votre présence à cette assemblée, avec plus de 80 membres sur 116. C'est extraordinaire! Un grand merci! Ça démontre un grand intérêt pour cette négociation.

Le 13 février dernier avait lieu notre première rencontre en NBI. Nous avons discuté du protocole de ce genre de rencontre, nous avons déposés chacun de notre côté nos demandes et nous avons établi un calendrier pour les dates suivantes: 22-24 février, 13-15-20-24 mars, 7-11-13-19-20-25-27 avril.

Comme indiqué en assemblée, les copies de nos demandes seront disponibles au local syndical une fois les dépôts des unités CSN des autres casinos effectués, soit vers le 9 mars.

### Relations de travail

Le 14 et le 15 février vous avez fait votre choix d'horaire. Malheureusement, l'employeur a apporté des changements dans certains régimes généraux d'horaire, sans entente entre les parties comme le spécifie notre clause de convention collective. En raison de cette décision, certains membres n'ont pas pu obtenir l'horaire qu'ils voulaient. Plusieurs griefs seront déposés sur cette décision. En attendant, comme toujours nous essayons de garder l'esprit ouvert pour trouver des solutions. Un dossier à suivre!

Merci,

**Riccardo Scopelleti**

Président SEESCQ - Unité Sécurité

## Qu'est-ce que la négociation basée sur les intérêts (NBI) ?

### Qu'est ce que la négociation basée sur les intérêts (NBI)?

**Intérêt** = préoccupation ou motivation liée à un sujet et qui guidera le choix vers une solution

#### **Objectifs de la NBI :**

- viser explicitement à satisfaire les intérêts respectifs de chacune des parties
- mettre l'accent sur le fond des problèmes en négociation
- mettre sur une communication efficace
- mettre de l'avant certaines valeurs: *respect, transparence, confiance et ouverture d'esprit*

**Processus NBI:** un processus en 5 étapes pour arriver à un accord (consensus) :

- 1- Cerner les problèmes (les orientations et les limites des parties soutenues par des intérêts explicites)
- 2- Identifier les intérêts communs et distincts
- 3- Formuler l'énoncé du problème
- 4- Générer des options
- 5- Évaluer les options

#### **Conditions pour la NBI :**

- Donner un mandat clair mais large à ses négociateurs à la table
- La confiance mutuelle
- L'adhésion des participants à la démarche
- Un partage réel et continu de l'information
- Implication des mandants durant la négociation
- Adhérer au processus de NBI
- Accepter de ne pas se positionner derrière une liste d'épicerie
- Le respect des personnes et de leur rôle
- Le goût de prendre des risques
- L'acceptation du droit à l'erreur
- Une ou l'autre des parties peut se retirer en tout temps

**!!! L'assemblée générale conserve le contrôle final sur la ratification.**

La NBI au Casino de Montréal se fera sur les aspects normatifs principalement.

*N.B. Nous avons utilisé comme référence la présentation préparée en 2012 par Martine De Carufel, médiatrice au ministère du travail*

## Kiosque des 7 et 8 mars 2017

Bonjour à tous et à toutes!

Ce message est pour vous informer de la présence d'un kiosque au rez-de-chaussée (à côté de la terrasse fumeurs des employés), pour souligner la Journée internationale des femmes. **MARDI le 7 MARS** nous y vendrons des cupcakes (possibilité d'en apporter à la maison!) et **MERCREDI le 8 MARS** nous y vendrons des épinglettes sur le thème de cette journée, ainsi que de jolis sacs (plusieurs couleurs et formats seront disponibles). Les fonds amassés iront à l'organisme à but non lucratif **La rue des Femmes**, comme à chaque année.

Les femmes auront aussi la possibilité lors de ces 2 journées de remplir un coupon de tirage gratuit afin de gagner plusieurs prix!

Venez participer à cette bonne cause!

Bonne journée!

**Sophie Deschênes** - Préposée MAS

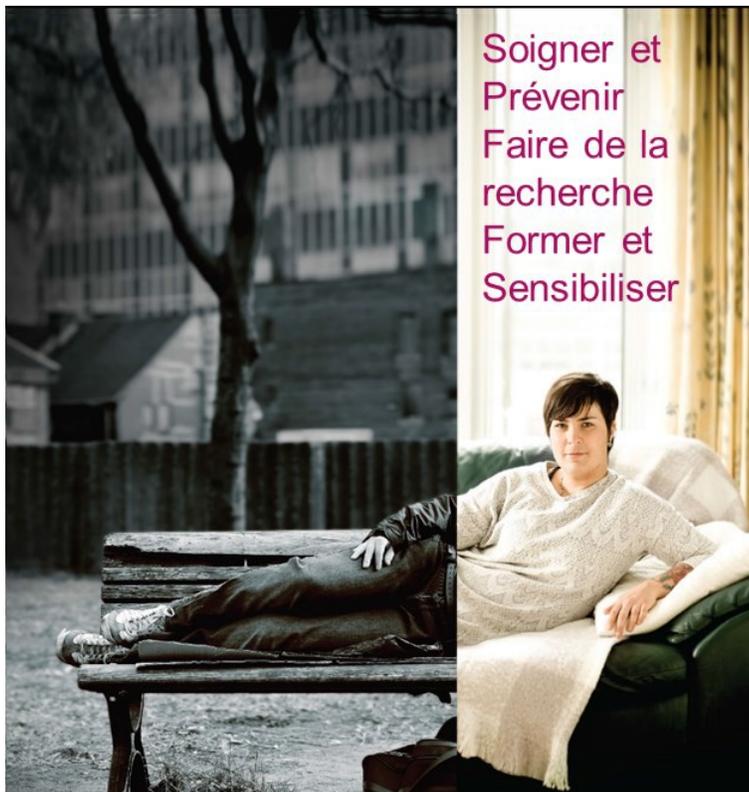
**Carmelina Santoro** - VP à la condition féminine



## La rue des femmes: redonner un sens à la vie



La rue des *femmes*  
Redonner un sens à la vie



Soigner et  
Prévenir  
Faire de la  
recherche  
Former et  
Sensibiliser

### Mission

**Un centre de santé relationnelle qui assure aux femmes en état d'itinérance ou à risque d'y sombrer des soins curatifs et préventifs.**

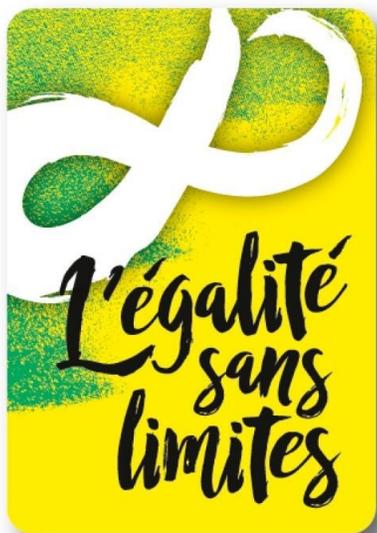
**Un centre de recherche et de formation en matière de santé relationnelle auprès des différents intervenants en itinérance.**

**Un agent de sensibilisation et de promotion de la santé relationnelle auprès du public.**

### La rue des Femmes en 2016, c'est :

- **3 maisons à Montréal**
- **1 000 femmes aidées**
- **45 000 heures de counseling et de suivi psycho-relationnel**
- **4 500 heures d'accompagnement dans la communauté**
- **2 000 heures d'activité de réadaptation relationnelle**
- **19 000 nuitées et 63 000 repas**
- **101 000 dons de vêtements et articles de première nécessité**
- **3 800 heures de bénévolat**

## L'égalité sans limite



L'égalité pour les femmes n'est pas chose acquise. L'impact sexiste des mesures d'austérité dont les coupes dans les services publics, les multiples violences contre les femmes et notamment les femmes autochtones, l'iniquité salariale pour de nombreuses femmes, la privatisation des services de garde éducatifs, la discrimination systémique en emploi qui perdure pour toutes les femmes et en particulier pour celles qui sont racisées ou en situation de handicap, le mythe de l'égalité déjà-là : la liste des barrières qui s'érigent devant les femmes semble s'allonger à l'infini. N'oublions pas que la force du mouvement féministe réside dans sa capacité de lutter pour que disparaissent toutes les barrières qui nous freinent. Notre objectif : l'égalité sans limites... d'où le signe de l'infini en forme de 8.

Les mots à l'intérieur du 8 nous rappellent que les féministes se mobilisent partout au Québec pour revendiquer une véritable égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples. Les valeurs portées par le mouvement féministe rompent le cercle des inégalités. Elles ouvrent sur un monde d'égalité et de justice sans limites pour toutes!

### À propos du 8 mars

La célébration du 8 mars est devenue une tradition qui nous permet de faire le point sur nos actions et de nous rappeler le sens et l'origine de cette journée.

Après plusieurs mobilisations et grèves entreprises pour dénoncer les bas salaires, les mauvaises conditions de travail et pour obtenir l'élimination du travail des enfants ainsi que le droit de vote pour les femmes, des travailleuses de l'industrie du textile manifestent de nouveau le 8 mars 1908 à New York. Ces actions vont inspirer d'autres femmes du monde entier qui se mobiliseront à leur tour autour de ces revendications.

En 1910, la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes recommande la création de la Journée internationale des femmes. Ce n'est qu'en 1914 pour la première fois que sera célébrée la Journée internationale des femmes dans plusieurs pays d'Europe.

Les Nations Unies ont pour leur part reconnu la Journée internationale de la femme en 1975.

À l'occasion du 8 mars au Québec, tout le mouvement des femmes se concerta afin d'organiser des activités mettant en lumière les luttes, les espoirs et les revendications des femmes. La CSN s'est activement impliquée et a soutenu l'organisation de nombreuses activités dans plusieurs centaines de ses syndicats affiliés.

## Kiosque du 2 février



Nous avons tenu notre kiosque annuel du **2 février**, qui souligne la **Journée nationale de l'entraide**, ainsi que la **Semaine nationale de la prévention du suicide**. La distribution des épinglettes « Passez au suivant » et « Tu es important(e) pour moi » fut encore cette année un beau succès. Merci à tous les participants!

(Sur cette photo: Emanuel, délégué de l'unité générale - CSN; Claude, déléguée des tables de jeu - SCFP).

### Bientôt à la retraite?

Votre régime d'assurance collective se terminera bientôt, mais vous souhaitez continuer à prendre soin de vous et de vos proches? En plus des produits individuels disponibles sur le marché, deux options s'offrent à vous à titre d'employé de Loto-Québec:

- 1- Votre assureur Desjardins vous propose une solution pour vos besoins, soit le **Parcours assurance santé**;
- 2- Vous pouvez participer à l'offre d'assurance de l'**Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)** - La Capitale.

Vous n'avez pas à fournir de preuve d'assurabilité si vous y adhérez dans les 60 jours suivant la fin de votre assurance collective. Ces assurances prévoient le remboursement de certains frais de santé tels que les frais d'hospitalisation, les soins paramédicaux, les frais d'ambulance, les orthèses et prothèses, les soins de la vue, les services de diagnostics, etc.

Centre d'appels de **Desjardins**: 1 877 647-5235    **AQRP**: 1 800 653-2747

Source: Bulletin Flex, nov. 2016

# SUDOKU

		4	8			7	5
	3		1			8	
		6			7		
					5		2
	9	3		8		1	5
2			9				
			7			5	
	5				6		9
1	6				9	8	



Courage!  
Le printemps s'en vient!

## SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino  
bureau QRCA3  
Montréal, Québec  
H3C 4W7

Téléphone Resto:  
(514) 395-0214  
seescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité générale:  
(514) 395-2299  
seescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité:  
(514) 602-6485

Télécopie :  
(514) 395-2248

Réseau d'entraide:  
(514) 302-2036

Notre site web:  
[seescq.com](http://seescq.com)



Responsable du Pamphlétaire:

Jimmy Ducharme

**N'hésitez pas à nous écrire pour nous partager commentaires, idées et articles!**